

CORONAVIRUS - ARRÊT DE TOUTES LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Bonjour,

La direction des études tient à rappeler que d'ici le 27 mars 2020, toutes les activités pédagogiques sont arrêtées.

Certaines personnes ont proposé des initiatives personnelles afin d'éviter de prendre du retard dans le processus d'apprentissage. Or, la direction du Collège rappelle que ces initiatives ne sont pas autorisées.

D'ici le 27 mars, tout ce qui touche les activités pédagogiques doit s'arrêter, selon les directives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Qu'on parle de cours, d'examens, de travaux pratiques ou de stages.

Encore une fois, nous faisons appel à la collaboration de tous. C'est en respectant les consignes des responsables de la santé publique que nous contribuons tous à combattre cette pandémie.

Merci.

Christian Tremblay
Directeur des études